

Des plans d'investissement pour l'assainissement de huit villes à Madagascar

Abidjan, Côte d'Ivoire, 14 janvier 2015 – La Facilité africaine de l'eau vient d'approuver un don de 1,8 million d'euros en faveur de Madagascar pour doter huit villes de plans d'assainissement. L'objectif du projet est de renforcer le développement économique et social de ces villes grâce à des programmes d'actions pour la gestion intégrée des eaux pluviales, des excréta, des eaux usées et des déchets solides. Les zones concernées (Toliara, Taolagnaro, Antsirabe, Toamasina, Nosy-Be, Fianarantsoa, Mahajanga et Antsiranana) regroupent 1,6 million d'habitants.

Insuffisance de l'accès aux infrastructures. Mohamed El Azizi, directeur de la Facilité africaine de l'eau, évalue la situation : « Le taux d'accès aux toilettes améliorées est de 21%. Pour les déchets solides, seule la ville de Nosy-Be dispose depuis 2014 d'un système relativement bien organisé. Les centres urbains de Toliara, Fianarantsoa, Mahajanga et Toamasina ont entamé des études pour la réalisation de stations de traitement et de valorisation des déchets. A Antsiranana, Antsirabe et Taolagnaro, aucune action dans ce domaine n'est signalée. En ce qui concerne le drainage des eaux pluviales, non seulement le réseau couvre moins de 10% des superficies, mais il est en plus insuffisamment entretenu. Ce faible taux d'accès aux infrastructures et services d'assainissement amplifie les effets du changement climatique. »

Des répercussions lourdes. Les températures moyennes ont augmenté de près de 2°C en une vingtaine d'années. Les périodes sèches ont tendance à s'allonger dans la zone des Hauts Plateaux. Les conséquences sont graves et nombreuses : baisse de la production agricole, insuffisance en ressources en eau, perte de la biodiversité et des pâturages, destruction des infrastructures, érosion côtière, recrudescence et émergence de maladies infectieuses, décès. La population urbaine affectée par des chocs liés au climat ou à l'environnement est de 4,5%. Au cours de la saison cyclonique de 2014, les dommages et pertes ont été évalués à 103 millions de dollars US, soit 1% du PIB national.

Les partenaires. Le projet, d'un coût total estimé à 1 899 000 euros, sera financé à hauteur de 1 803 500 euros par la Facilité africaine de l'eau et recevra la contribution de 95 500 euros du gouvernement malgache. Les programmes prioritaires identifiés par l'étude pourraient être exécutés après la phase d'études et de tables rondes de partenaires techniques et financiers pour la mobilisation des ressources financières requises.

Un contexte délicat. Cette initiative intervient alors que les effets cumulés du changement climatique et des crises sociopolitiques à Madagascar ont pesé sur le développement humain. Le pays est actuellement classé au 151^e rang sur 187. Le taux d'accès en matière d'assainissement a baissé de 53% en 2004 à 46% en 2012. Le gouvernement malgache a alors défini une nouvelle stratégie nationale sectorielle eau, assainissement et hygiène pour la période 2013-2018. L'un des axes prioritaires de ce plan est l'élaboration de schémas directeurs d'assainissement urbain.

Mina Mammeri • Communication • +225 20 26 53 09 • m.mammeri@afdb.org
Jean-Michel Ossete • Coordinateur p.i. • +225 20 26 27 71 • j.ossete@afdb.org

www.africanwaterfacility.org



À propos de la Facilité africaine de l'eau (FAE) La FAE est une initiative du Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW), hébergée et administrée par la Banque africaine de développement (BAD). Créée en 2004, à titre de Fonds spécial, elle entend aider les pays africains à atteindre les objectifs fixés par la Vision africaine de l'eau 2025. La FAE octroie des dons, allant de 50 000 à 5 millions d'euros, à un large éventail d'organisations et d'institutions opérant en Afrique, pour soutenir des projets qui correspondent à sa mission et à sa stratégie. Ses trois activités stratégiques prioritaires sont : 1) **la préparation de projets d'investissement** afin de mobiliser des fonds pour les projets soutenus par la FAE ; 2) **le renforcement de la gouvernance de l'eau**, afin de créer un environnement propice à des investissements efficaces et durables ; 3) **la promotion du savoir** dans le secteur de l'eau, pour la préparation de projets viables et une gouvernance informée, qui débouchent sur des investissements efficaces et pérennes. Depuis 2006, la FAE a financé un total de 98 projets nationaux et régionaux dans 52 pays, incluant la plupart des Etats les plus vulnérables d'Afrique. Depuis cette date, la FAE a donc mobilisé plus de 1,4 milliards d'euros à la suite de ses activités de préparation de projet, lesquelles constituent 70% de son portefeuille. En moyenne, **chaque euro investi par la FAE a attiré 35 euros d'investissements supplémentaires**. La FAE est entièrement financée par l'Algérie, l'Australie, l'Autriche, le Burkina Faso, le Canada, la Commission européenne, le Danemark, l'Espagne, la France, la Fondation Bill et Melinda Gates, le Fonds nordique de développement, la Norvège, le Royaume-Uni, le Sénégal, la Suède, et la Banque africaine de développement. La FAE est gouvernée par un Conseil de direction externe représentant les 16 bailleurs, UN-Water Afrique, l'Union africaine via le NEPAD, l'AMCOW et la BAD.